

Atelier du Projet d'Aménagement Stratégique n°3 –27.03.2023

- Développement économique - Compte-rendu

Personnes présentes

Table n°1

Philippe MAGNUS
Michelle PELLISSIER
Franca PERILLOUS
Jean-Louis RE

Table n°2

Camille GUIEU
Isabelle LAMONTRE-MOULIN
Nicolas PIARRY
Marylin RICHAUD
Jean-Yves SIGAUD

Table n°3

Éric DEGUILLAME
Jean-Marc DUPRAT
Maxime LAURENS
Francine LEBER-BOYER
Yann SABAR

Table n°4

Dominique BANHOLZER
Maurice BRUN
Meryl COLONNA
René PROVENSAL
Cécile DUBAR

Table n°5

Frédéric CANO
Mireille DERYCKE
Michèle MAFFREN
Alice CHANU

CCSB : Coralie de Mortier

Bureau d'études : Ludovic Pépion (Cittànova), Maurine Lantheaume (Cittànova)

Introduction

M. Philippe Magnus, vice-président en charge du SCoT, introduit l'atelier en rappelant les grands principes du SCoT, l'état d'avancement de l'élaboration du document, et les objectifs des 6 demi-journées d'atelier du Projet d'Aménagement Stratégique.

Le bureau d'étude prend la parole afin de proposer aux participants une présentation d'une quinzaine de minutes qui vise à mettre en contexte l'atelier :

1. Rappel du contexte : contexte de l'élaboration du SCoT, différentes étapes et état d'avancement, présentation du calendrier des ateliers thématiques, objectifs de la réunion, le SCoT et la thématique économique, le DAACL (document d'aménagement artisanal, logistique et commercial).

2. Présentation des enjeux et des scénarios : le double rôle du développement économique, rappel des axes du schéma de développement économique de la CCSB, l'armature économique intercommunale, les sites et secteurs créateurs d'emploi (zones d'activités économiques et centre-ville commerçants), l'économie en dehors de la vallée du Buëch et des sites identifiés (commerces et activités isolés), les formes d'économie pour demain (logistique, drive, e-commerce, ...), la construction des scénarios, présentation des trois scénarios.

3. Organisation de l'atelier : les différentes étapes de l'atelier sont présentées aux participants (voir partie ci-dessous « déroulé de l'atelier »).

Déroulé de l'atelier

Les trois scénarios présentés par le bureau d'étude proposent trois modèles de développement de la CCSB à horizon 2045.

Scénario n°1 : Un territoire qui construit sa transformation sur une qualité patrimoniale affirmée
Scénario n°2 : Un territoire qui prend appui sur ses locomotives pour déployer son attractivité
Scénario n°3 : Un territoire mobilisé pour une transition environnementale et solidaire

Pour chaque scénario, le bureau d'études propose une série d'orientations sur la thématique du développement économique. Les différentes orientations répondent notamment aux questions suivantes :

- Comment maintenir et conforter les secteurs et sites créateurs d'emploi ?
- Quelle économie en dehors de la vallée du Buëch et des sites identifiés ?
- Quelles nouvelles formes pour l'économie de demain ?

Ces trois questions sont au centre de l'atelier, pour chaque scénario, 6 orientations sont proposées par le bureau d'études (deux orientations pour chacune des trois grandes questions ci-dessus, développées pour chaque scénario).

Temps n°1

Les participants se répartissent par groupe sur 5 tables. Sur chaque table sont disposés :

- un support A3 rappelant les trois grandes questions de l'atelier
- une série de 18 cartes « cartes orientation » (2 orientations par question par scénario)
- une carte de l'armature économique intercommunale de la CCSB présentée en introduction

Dans un premier temps, il est proposé aux participants de prendre connaissance des différentes orientations.

Temps n°2

Pour chaque grande question, les participants disposent de 15 minutes pour échanger sur les orientations proposées : lesquelles sont souhaitables ? pas souhaitables ? prioritaires ? secondaires ? ... Il est ensuite demandé aux participants de choisir 3 orientations prioritaires par question. Les orientations ne sont pas contradictoires, l'objectif est ici de réaliser un exercice de priorisation sur les grands enjeux du territoire. Il n'est pas demandé aux participants de suivre un scénario, les participants doivent construire leur propre scénario, un scénario n°4 qui soit souhaitable et durable pour la CCSB à horizon 2045.

Si aucune orientation ne convient aux participants, ils sont libres d'en rédiger une eux même et de l'inscrire sur le support.

Il est ensuite proposé aux participants de traduire les orientations en action.

Temps n°3

Afin de préparer la restitution, les participants doivent dans un troisième temps s'assurer de la cohérence des 9 orientations sélectionnées. Puis, ils doivent choisir un titre et des mots clés qui définissent le scénario qu'ils ont construit.

Les participants doivent ensuite préparer la restitution en choisissant un porte-parole au sein de leur groupe et en synthétisant leurs échanges.

Temps n°4

Les participants sont ensuite invités à venir restituer leurs échanges. Le contenu des restitutions est détaillé ci-dessous.

Synthèse et analyse des restitutions

Les mots clés les plus utilisés :

Le plus utilisé : développement mesuré/ maîtrisé

Les autres mots mentionnés : raisonné, raisonnable, services de proximité, complémentarité, équilibre, circuits-courts

Les titres choisis par les tables

« développer une activité cohérente en l’adaptant aux spécificités des communes dans un souci de complémentarité et de solidarité »

« conserver et développer les services de proximité »

« un développement maîtrisé et équilibre »

« économie oui mais en allant vers l’emploi, l’envie des habitants et la préservation du cadre de vie »

Les orientations souhaitées

Scénario n°1 : Un territoire qui construit sa transformation sur une qualité patrimoniale affirmée

Scénario n°2 : Un territoire qui prend appui sur ses locomotives pour déployer son attractivité

Scénario n°3 : Un territoire mobilisé pour une transition environnementale et solidaire

N° carte	N° scénario	Intitulé de l’orientation	Nombre de fois où l’orientation a été choisie
Question 1 : comment maintenir et conforter les secteurs et sites créateurs d’emplois ?			
1.1	1	Prioriser la densification des zones d’activités et en permettre une extension mesurée lorsque tout le potentiel de densification sera occupé	3
1.2	1	Consolider l’offre commerciale des cœurs de ville en privilégiant les centres pour les nouvelles implantations commerciales et en stoppant les nouvelles implantations en périphérie	3
2.1	2	Prévoir l’extension des zones d’activités afin de pouvoir accueillir de nouvelles entreprises	1
2.2	2	Etendre les hébergements d’entreprises mis en place par la SEM à d’autres zones d’activités que Val de Durance	2
3.1	3	Mettre en place une exigence environnementale importante au sein des zones d’activités concernant les nouveaux aménagements et constructions, la rénovation des bâtiments existants, l’intégration paysagère de ces zones, la gestion des déchets, la production et la consommation d’énergies, le réemploi.	4
3.2	3	Concentrer le développement des activités économiques dans les 6 zones existantes en privilégiant la densification du tissu	2
Question 2 : quelle économie en dehors de la vallée du Buëch et des sites identifiés ?			
1.1	1	Faciliter l’activité commerciale et artisanale et leurs implantations dans les centres-villages	4
1.2	1	Faciliter le développement d’activités de transformation des produits locaux en intégrant des points de vente sur site	3
2.1	2	Permettre la création de nouvelles zones d’activités au nord du	1

		territoire et dans la vallée de la Durance afin de rééquilibrer l'armature économique et de créer de l'emploi et des services à proximité des habitants	
2.2	2	Faciliter l'implantation et le développement d'activités artisanales contraignantes (superficie, logistique, bruit, etc.) en périphérie des communes rurales	2
3.1	3	Développer les espaces de co-workings et des tiers-lieux pour les actifs indépendants	5
3.2	3	Développer les circuits-courts et favoriser les produits locaux	2
Question 3 : quelles nouvelles formes d'économie pour demain ?			
1.1	1	Favoriser l'implantation de commerces drive sur le territoire, dans les zones d'activités notamment	1
1.2	1	Développer des services et espaces communs dans les secteurs dédiés aux activités économiques (plateforme de réemploi, parkings et espaces de stockage mutualisés, gestion des déchets mutualisée, ...)	3
2.1	2	Promouvoir le développement d'un campus de formation industrielle et artisanale sur les sites en activité (ZAE Météline, Val de Durance)	4
2.2	2	Faire du numérique un vecteur d'attractivité et de différenciation du territoire permettant de combiner le développement économique et de réduire les déplacements quotidiens pour le travail	4
3.1	3	Développer des bases logistiques dans les pôles relais (Rosans, Turriers, La Motte-du- Caire, Val Buëch-Méouge) pour mieux desservir les communes rurales	2
3.2	3	Développer les commerces et services ambulants	3

Quelques propositions faites par les participants :

Veiller à la complémentarité et la logique sur le territoire notamment centre-village / zone d'activités. Développer en même temps des commerces ambulants et des pôles logistiques dans les communes relais.

Augmenter le fret, éventuellement en allant récupérer directement dans les gares. Rédaction d'une charte des catégories d'entreprises pour favoriser une complémentarité des zones. Concentrer en centre-ville les activités qui correspondent : commerces du quotidien, artisanat, activités artistiques ou culturelles.

Accompagner les commerçants locaux dans la transition partielle vers le e-commerce et développer les casiers en libre-service.

Pour rendre le territoire plus attractif et attirer les entreprises, il faut à la fois que les collectivités réunissent les conditions favorables à leur accueil et améliorer les conditions de vie. Végétalisé davantage les zones d'activités.

Développer des centres de transformation des produits locaux en les calibrant (zone rurale = petite taille).

Développer le coworking et tiers lieux pour attirer/ garder les jeunes sur le territoire, développer l'offre culturelle et le cadre de vie en parallèle.

Les collectivités devraient davantage intervenir dans le volet commercial (achat et location/ gestion des baux commerciaux).

Conclusion

Le travail réalisé par les élus et acteurs du territoire lors de cet atelier dédié au développement économique a permis de faire émerger plusieurs priorités à inscrire au sein du Projet d'Aménagement Stratégique. Parmi elles, on trouve entre autres la nécessité de développer de nouvelles formes d'économie en dehors des sites déjà identifiées afin de participer au désenclavement des zones rurales. Cette économie pourra se matérialiser par la création d'emplois locaux, par la multiplication de commerces de proximité, notamment alimentaires, qui permettront d'améliorer la couverture des espaces les plus éloignés des axes de communication en termes de commerces alimentaires de proximité notamment. Pour ce faire, les participants ont pointé la nécessité de développer les points de vente de produit locaux et commerces ambulants allant dans le sens d'un développement des circuits courts mais également la création d'espaces dédiés au travail : coworking, tiers-lieux. Ces initiatives pourront être facilitées par la mutualisation d'espaces et de services afin d'augmenter le pouvoir des communes les plus petites. Pour les habitants, ces initiatives représentent une opportunité de multiplier les emplois sur le territoire mais également de créer de nouveaux lieux de sociabilité dans les espaces ruraux. La volonté de rendre le territoire plus attractif pour les jeunes est intrinsèquement liée à ces orientations (plus d'emploi et une meilleure couverture en services). En ce sens, le développement de l'offre en formation est souhaité par les participants afin d'accueillir des jeunes et de maintenir les jeunes du territoire sur place.

Concernant les zones d'activité, on retrouve un consensus général quant à la volonté de prioriser la densification des zones existantes mais de prévoir des extensions futures en cas de nécessité. Les restitutions ont également mis en lumière une volonté partagée d'avoir une maîtrise sur l'implantation des nouveaux commerces. Un groupe a pointé la pertinence d'avoir une charte qui permette d'encadrer l'accueil de nouveaux commerces et de les diriger vers les zones d'activité ou vers les centres commerçants selon leur typologie. Cette volonté de maîtrise montre l'importance d'avoir une approche stratégique et globale quant à l'accueil des nouvelles activités économiques sur le territoire.

Concernant cette stratégie économique territoriale, les participants ont également évoqué la nécessité de penser la complémentarité des activités entre les zones d'activité. Enfin, un fil rouge a émergé du travail des différents groupes : l'importance de maintenir des interactions, des liens sociaux, des lieux de rencontre et d'échange. En effet, certaines nouvelles formes d'économie ou de travail telles que les casiers en libre-service ou le télétravail ont écarté la place des relations sociales. Les participants pointent la nécessité de s'ouvrir et de permettre ces nouvelles formes d'économie tout en veillant au maintien et au développement des liens sociaux.

Détail des restitutions par table

Table n°1

Titre et mots clés : développer une activité cohérente en l'adaptant aux spécificités des communes dans un souci de complémentarité et de solidarité

Question n°1 : Comment maintenir et conforter les secteurs et sites créateurs d'emploi ?

Comment maintenir et conforter les secteurs et sites créateurs d'emploi ? – Scénario n°1 – Orientation n°1

Prioriser la densification des zones d'activités et en permettre une extension mesurée lorsque tout le potentiel de densification sera occupé

Comment maintenir et conforter les secteurs et sites créateurs d'emploi ? – Scénario n°3 –

Orientation n°2

Concentrer le développement des activités économiques dans les 6 zones existantes en privilégiant la densification du tissu

Comment maintenir et conforter les secteurs et sites créateurs d'emploi ? – Scénario n°2 –

Orientation n°2

Etendre les hébergements d'entreprises mis en place par la SEM à d'autres zones d'activités que Val de Durance

Le premier groupe a choisi les trois orientations ci-dessus concernant la thématique du maintien et du renforcement des secteurs sites créateurs d'emploi. Concernant la première orientation, ils précisent que l'extension des secteurs dédiés aux activités économique doit se faire uniquement en cas de nécessité. Ils expliquent que la densification des zones d'activité et le maintien du commerce de proximité sont les deux enjeux phares concernant cette thématique, ils précisent que ces deux typologies d'espaces économiques doivent vivre et se développer dans un objectif de complémentarité et non de concurrence. Pour le maintien et le développement du commerce de proximité, les participants indiquent que le développement du stationnement et du transport est indispensable, sans quoi les zones d'activité périphériques seront concurrentielles aux commerces et services de proximité. Les participants précisent ensuite que l'implantation des activités doit se faire en fonction du type d'activité. Pour illustrer leur propos, ils expliquent qu'un dentiste doit plutôt s'implanter en centre-ville et un magasin de bricolage plutôt dans une zone d'activité périphérique. Concernant les zones d'activités économiques et leur développement, les participants précisent que les constructions et aménagements doivent se faire selon une exigence environnementale forte. Enfin, sur le sujet des hébergements d'entreprises, les participants indiquent que la SEM et la SPL ont porté des projets inspirants et ont un savoir-faire important qu'il est nécessaire de valoriser au profit de l'ensemble des zones d'activité.

Question n°2 : Quelle économie en dehors de la vallée du Buëch et des sites identifiés ?

Quelle économie en dehors de la vallée du Buëch et des sites identifiés ? – Scénario n°1 –

Orientation n°1

Faciliter l'activité commerciale et artisanale et leurs implantations dans les centres-villages

Quelle économie en dehors de la vallée du Buëch et des sites identifiés ? – Scénario n°1 –

Orientation n°2

Faciliter le développement d'activités de transformation des produits locaux en intégrant des points de vente sur site

Quelle économie en dehors de la vallée du Buëch et des sites identifiés ? – Scénario n°3 –

Orientation n°1

Développer les espaces de coworking et des tiers-lieux pour les actifs indépendants

Quelle économie en dehors de la vallée du Buëch et des sites identifiés ? – Scénario n°3 –

Orientation n°2

Développer les circuits-courts et favoriser les produits locaux

Quelle économie en dehors de la vallée du Buëch et des sites identifiés ? – Scénario n°2 – Orientation n°2

Faciliter l’implantation et le développement d’activités artisanales contraignantes (superficie, logistique, bruit, etc.) en périphérie des communes rurales

Concernant la thématique de l’économie en dehors de la vallée du Buëch et des sites identifiés, les participants du groupe n°1 ont choisi 5 orientations. Pour les orientations relatives au scénario n°1 (développement des activités de transformation avec points de vente sur site, développement de l’activité commerciale et artisanale dans les centre-villages), les participants indiquent qu’il est nécessaire de développer les marchés de producteurs et les commerces ambulants afin de concrétiser ces orientations. Ils précisent que le SCoT doit être cohérent avec l’état d’esprit local : « on veut développer le tourisme, le vert, le commerce de proximité, quoi de mieux qu’un commerce ambulant dans les zones rurales ? ». Ils abordent, en exemple, l’installation prochaine d’une ferme qui se fera à proximité de la partie commerciale de la zone d’activité de Val de Durance à Sisteron. Pour les orientations relatives au scénario n°3 (développement des coworking, tiers-lieux, circuits courts et produits locaux), les participants indiquent qu’il est nécessaire de penser le développement de la couverture numérique car l’installation y est conditionnée. Le groupe 1 explique que les coworking pourront participer à créer du lien social ainsi qu’à faire venir de nouvelles entreprises. Afin de lier les différentes orientations proposées, les participants expliquent que concernant l’attractivité du territoire pour les nouvelles entreprises et nouveaux habitants, la valorisation des produits locaux peut être un outil privilégié. Enfin, concernant l’implantation de nouvelles activités économiques, les participants indiquent qu’il est opportun de prévoir un développement vers Serres avec de mieux répartir l’activité économique sur le territoire. Un développement en direction de Monétier-Allemont serait moins stratégique au vu de la proximité de Gap. Cependant, ils indiquent que le développement d’un pôle au nord du territoire à proximité de Serres n’est pas une priorité car la desserte de ce secteur n’est pas optimale actuellement et que la vitalité des activités économiques est dépendante des transports.

Question n°3 : Quelles nouvelles formes d’économie pour demain ?

Quelles nouvelles formes pour l’économie de demain ? – Scénario n°1 – Orientation n°2

Développer des services et espaces communs dans les secteurs dédiés aux activités économiques (plateforme de réemploi, parkings et espaces de stockage mutualisés, gestion des déchets mutualisée, ...)

Quelles nouvelles formes pour l’économie de demain ? – Scénario n°3 – Orientation n°1

Développer des bases logistiques dans les pôles relais (Rosans, Turriers, La Motte-du- Caire, Val Buëch-Méouge) pour mieux desservir les communes rurales

Quelles nouvelles formes pour l’économie de demain ? – Scénario n°3 – Orientation n°2

Développer les commerces et services ambulants

Quelles nouvelles formes pour l’économie de demain ? – Scénario n°2 – Orientation n°1

Promouvoir le développement d’un campus de formation industrielle et artisanale sur les sites en activité (ZAE Météline, Val de Durance)

Quelles nouvelles formes pour l’économie de demain ? – Scénario n°2 – Orientation n°2

Faire du numérique un vecteur d'attractivité et de différenciation du territoire permettant de combiner le développement économique et de réduire les déplacements quotidiens pour le travail

Pour la thématique des nouvelles formes d'économie à développer et encadrer pour l'avenir, les participants du groupe n°1 ont choisi 5 orientations. Ils expliquent que la mutualisation des espaces et services doit également passer le développement des échanges humains. Ils précisent que les nouvelles formes d'économie peuvent amoindrir le contact humain (pas de souhait de voir se développer les boîtes Amazon par exemple) et qu'il est nécessaire d'être vigilant quant au maintien des liens sociaux et des lieux de rencontre et d'échange. Pour le développement des commerces ambulants, ils indiquent qu'il doit être lié à la création de pôles logistiques dans les communes relais, les deux fonctionneront ensemble. Il est en effet indispensable que les habitants des communes rurales puissent vivre comme ceux des vallées. Enfin, pour la création d'un campus, ils précisent que ça pourrait participer à attirer des jeunes (dont des jeunes couples) et donc à renforcer la vitalité du territoire. Enfin, pour le développement du numérique, le groupe 1 précise qu'il est en effet important de le développer notamment pour réduire les déplacements quotidiens liés au travail.

Table n°2

Titre du scénario : conserver et développer les services de proximité

Mots-clés : développement mesuré, raisonné, raisonnable, services de proximité

Question n°1 : Comment maintenir et conforter les secteurs et sites créateurs d'emploi ?

Comment maintenir et conforter les secteurs et sites créateurs d'emploi ? – Scénario n°1 –

Orientation n°1

Prioriser la densification des zones d'activités et en permettre une extension mesurée lorsque tout le potentiel de densification sera occupé

Comment maintenir et conforter les secteurs et sites créateurs d'emploi ? – Scénario n°3 –

Orientation n°1

Mettre en place une exigence environnementale importante au sein des zones d'activités concernant les nouveaux aménagements et constructions, la rénovation des bâtiments existants, l'intégration paysagère de ces zones, la gestion des déchets, la production et la consommation d'énergies, le réemploi.

Comment maintenir et conforter les secteurs et sites créateurs d'emploi ? – Scénario n°3 –

Orientation n°2

Concentrer le développement des activités économiques dans les 6 zones existantes en privilégiant la densification du tissu

Concernant le maintien et le développement des sites et secteurs créateurs d'emploi, les participants du second groupe ont choisi 3 orientations. Tout d'abord, ils indiquent la nécessité de densifier les zones d'activité et de prévoir leur extension uniquement en cas de besoin. Ils précisent que l'extension doit, dans tous les cas, être raisonnée et limitée.

Pour les exigences environnementales à avoir pour le développement des activités économiques, ils souhaitent axer ces exigences sur l'énergie de transition, l'économie solidaire mais également sur le transport. Ils abordent la nécessité de développer le fret. Les clients pourraient aller directement récupérer des marchandises dans les gares. Ils indiquent également que les exigences

environnementales ne doivent pas uniquement s'appliquer aux nouvelles constructions, il est nécessaire de rénover les bâtiments existants, logements comme activités économiques. Les participants abordent également l'importance de développer la mobilité entre les zones d'activité. Enfin, ils évoquent la possibilité de rédiger une charte des catégories d'entreprise à accueillir par zone selon les besoins. Chaque zone doit avoir sa spécificité et les zones doivent être complémentaires.

Question n°2 : Quelle économie en dehors de la vallée du Buëch et des sites identifiés ?

Quelle économie en dehors de la vallée du Buëch et des sites identifiés ? – Scénario n°1 – Orientation n°1

Faciliter l'activité commerciale et artisanale et leurs implantations dans les centres-villages

Quelle économie en dehors de la vallée du Buëch et des sites identifiés ? – Scénario n°3 – Orientation n°2

Développer les circuits-courts et favoriser les produits locaux

Quelle économie en dehors de la vallée du Buëch et des sites identifiés ? – Scénario n°3 – Orientation n°1

Développer les espaces de coworking et des tiers-lieux pour les actifs indépendants

Pour l'économie en dehors de la vallée du Buëch et des sites identifiés, la première orientation choisie par le second groupe et celle de faciliter l'activité commerciale et artisanale en centre-village. Ils précisent que les activités à privilégier en centre village sont les commerces du quotidien et les activités artistiques et culturelles. Il est important que ces activités aient vocation à créer des liens et à être des lieux d'échange. Les activités contraignantes doivent quant à elles, être implantées plutôt en périphérie. Ils indiquent que les néo-ruraux sont une population à intégrer au territoire et qu'il serait intéressant de penser des outils pour leur faire découvrir le territoire et son économie afin de mieux les intégrer. Pour le développement des circuits courts et des produits locaux, les participants évoquent plusieurs projets existants sur lesquelles s'appuyer ou projets à développer : ressourcerie, panier fermier à Serres (lieu ouvert 24h/24h), commerces itinérants, commerces multi-services, ... Il est nécessaire de dynamiser l'économie en dehors des vallées du Buëch et de la Durance.

Pour le développement des espaces de coworking et tiers-lieux, les participants indiquent que ce sont des lieux qui permettront de maintenir et renforcer l'entraide et le lien social, ils pourront accueillir des points relais, de l'artisanat, du médical et paramédical. Ils indiquent qu'il est nécessaire de penser des lieux qui permettent de compenser la perte de contact humains induite par les nouveaux modes de travail, le numérique, le télétravail.

Question n°3 : quelles nouvelles formes pour l'économie de demain ?

Quelles nouvelles formes pour l'économie de demain ? – Scénario n°2 – Orientation n°1

Promouvoir le développement d'un campus de formation industrielle et artisanale sur les sites en activité (ZAE Météline, Val de Durance)

Quelles nouvelles formes pour l'économie de demain ? – Scénario n°3 – Orientation n°1

Développer des bases logistiques dans les pôles relais (Rosans, Turriers, La Motte-du-Caire, Val Buëch-Méouge) pour mieux desservir les communes rurales

Quelles nouvelles formes pour l'économie de demain ? – Scénario n°1 – Orientation n°2

Développer des services et espaces communs dans les secteurs dédiés aux activités économiques (plateforme de réemploi, parkings et espaces de stockage mutualisés, gestion des déchets mutualisée, ...)

Pour la question des formes d'économie à développer et encadrer pour demain, les participants du groupe n°3 ont axé leurs réponses sur la formation et la mutualisation. Pour le sujet du développement d'un campus de formation, ils précisent que l'enjeu principal est de maintenir les jeunes sur le territoire et qu'il est donc nécessaire de proposer des offres de formations variées et qualitatives. Il faut développer un enseignement en lien avec les entreprises du territoire afin de permettre aux jeunes d'avoir des opportunités d'emplois à la fin de leurs études. Le campus pourrait également être axé sur des formations agricoles afin de pallier aux problématiques de reprise des exploitations.

Pour le développement des bases logistiques, les participants précisent qu'elles pourraient être destinées aux biens de consommation et qu'il est nécessaire de ne pas supprimer la place de l'humain et du contact avec le développement de ces activités. Enfin, pour le développement d'espaces et de services communes, le groupe n°2 indique que c'est un impératif pour le territoire et son développement économique.

Table n°3

Titre du scénario : un développement maîtrisé et équilibre

Mots-clés : complémentarité, équilibre, circuits-courts, maîtrise de développement

Question n°1 : Comment maintenir et conforter les secteurs et sites créateurs d'emploi ?

Comment maintenir et conforter les secteurs et sites créateurs d'emploi ? – Scénario n°2 – Orientation n°1

Prévoir l'extension des zones d'activités afin de pouvoir accueillir de nouvelles entreprises

Comment maintenir et conforter les secteurs et sites créateurs d'emploi ? – Scénario n°1 – Orientation n°2

Consolider l'offre commerciale des cœurs de ville en privilégiant les centres pour les nouvelles implantations commerciales et en stoppant les nouvelles implantations en périphérie

Comment maintenir et conforter les secteurs et sites créateurs d'emploi ? – Scénario n°3 – Orientation n°1

Mettre en place une exigence environnementale importante au sein des zones d'activités concernant les nouveaux aménagements et constructions, la rénovation des bâtiments existants, l'intégration paysagère de ces zones, la gestion des déchets, la production et la consommation d'énergies, le réemploi.

Pour la question n°1, le second groupe a choisi trois orientations. Concernant le développement des zones d'activités, les participants indiquent qu'il faut privilégier la densification des zones tout en prévoyant, à l'avenir, d'ouvrir des zones pour les extensions futures. L'objectif est de penser le développement des zones d'activité pour qu'elles aient chacune leur vocation propre et qu'elles deviennent complémentaires. Il est également nécessaire de garder la maîtrise sur la répartition et l'accueil des activités afin de veiller à la complémentarité et à la non-concurrence en cas d'accueil de

nouvelles activités. Concernant la répartition de l'offre commerciale entre zone d'activité et centre-bourg, les participants précisent qu'il est nécessaire de garder la main mise (par arbitrage politique) sur les nouvelles implantations commerciales dans les zones sans pour autant les stopper complètement. La répartition et sa maîtrise doit se faire selon un objectif d'équilibre et de complémentarité. Il est aussi important de proposer des tailles de cellules commerciales variées pour accroître l'offre commerciale. Concernant les exigences environnementales, elles doivent être pensées en lien avec un objectif d'optimisation du foncier.

Question n°2 : Quelle économie en dehors de la vallée du Buëch et des sites identifiés ?

Quelle économie en dehors de la vallée du Buëch et des sites identifiés ? – Scénario n°1 – Orientation n°1

Faciliter l'activité commerciale et artisanale et leurs implantations dans les centres-villages

Quelle économie en dehors de la vallée du Buëch et des sites identifiés ? – Scénario n°3 – Orientation n°1

Développer les espaces de coworking et des tiers-lieux pour les actifs indépendants

Quelle économie en dehors de la vallée du Buëch et des sites identifiés ? – Scénario n°1 – Orientation n°2

Faciliter le développement d'activités de transformation des produits locaux en intégrant des points de vente sur site

Concernant les formes d'économie à privilégier en dehors de la vallée du Buëch et des sites identifiés, les participants précisent que le développement des activités de transformation des produits locaux est particulièrement pertinent au vu de la richesse et de la diversité de la production locale.

Question n°3 : quelles nouvelles formes pour l'économie de demain ?

Quelles nouvelles formes pour l'économie de demain ? – Scénario n°3 – Orientation n°2

Développer les commerces et services ambulants

Quelles nouvelles formes pour l'économie de demain ? – Scénario n°2 – Orientation n°2

Faire du numérique un vecteur d'attractivité et de différenciation du territoire permettant de combiner le développement économique et de réduire les déplacements quotidiens pour le travail

Quelles nouvelles formes pour l'économie de demain ? – Scénario n°1 – Orientation n°2

Développer des services et espaces communs dans les secteurs dédiés aux activités économiques (plateforme de réemploi, parkings et espaces de stockage mutualisés, gestion des déchets mutualisée, ...)

Enfin, concernant la troisième question, les participants indiquent que le développement des commerces et services ambulants est à développer mais également à réinventer afin de veiller à la viabilité économique de ces activités. Ils proposent de mettre en place des casiers remplis chaque jour avec des produits locaux. Pour le développement du numérique, les participants précisent qu'il est nécessaire d'accompagner les commerçants pour le développement du e-commerce en complément de leur activité en magasin. Ils s'appuient sur l'exemple d'un restaurateur qui a développé ponctuellement le e-commerce lors de la crise sanitaire du Covid, cette activité lui a

permis de fidéliser sa clientèle et de maintenir son activité pendant la crise. Ils précisent cependant que ce n'est pas adapté à tous les commerçants et qu'il faudrait proposer une aide à ceux qui veulent développer cet outil mais n'ont pas les compétences. Enfin, les participants concluent sur l'importance de mutualiser les espaces et services pour les activités économiques.

Table n°4

En introduction, les participants expliquent que le territoire est très disparate, que c'est une association de différents territoires donc certains sont plus reculés et montagneux que d'autres. Ils indiquent qu'il existe une différence d'attractivité très importante entre les communes qui se situent près des axes et les autres. Enfin, ils abordent la nécessité de concilier le présent et le futur et de se mobiliser pour devenir plus attractif pour les jeunes.

Question n°1 : Comment maintenir et conforter les secteurs et sites créateurs d'emploi ?

Comment maintenir et conforter les secteurs et sites créateurs d'emploi ? – Scénario n°2 – **Orientation n°2**

Etendre les hébergements d'entreprises mis en place par la SEM à d'autres zones d'activités que Val de Durance

Comment maintenir et conforter les secteurs et sites créateurs d'emploi ? – Scénario n°1 – **Orientation n°2**

Consolider l'offre commerciale des cœurs de ville en privilégiant les centres pour les nouvelles implantations commerciales et en stoppant les nouvelles implantations en périphérie

Comment maintenir et conforter les secteurs et sites créateurs d'emploi ? – Scénario n°3 – **Orientation n°1**

Mettre en place une exigence environnementale importante au sein des zones d'activités concernant les nouveaux aménagements et constructions, la rénovation des bâtiments existants, l'intégration paysagère de ces zones, la gestion des déchets, la production et la consommation d'énergies, le réemploi.

Pour la première question, les participants indiquent que le terme d' « exigence » environnementale est mal choisi car ça peut être un frein pour attirer de nouveaux porteurs de projets. Ils précisent que c'est aux collectivités de réunir les conditions favorables pour attirer les entreprises. Il est également nécessaire de travailler sur le cadre de vie car c'est un des plus importants facteurs d'attractivité du territoire. Les participants abordent l'exemple de la ZAVD, qui est bien aménagée mais trop peu végétalisée. La végétalisation est un facteur d'intégration paysagère des bâtiments. Concernant le développement des zones d'activités, ils indiquent qu'il est primordial d'avoir une complémentarité entre les différentes activités que le territoire accueille dans ses zones. Enfin concernant l'offre commerciale, le groupe n°4 aborde la difficulté à faire vivre les cœurs de ville. En effet, l'implantation des commerces impacte grandement la vitalité de ces secteurs, c'est donc un enjeu prioritaire. Le développement de start-up ou d'autres activités qui ne nécessitent pas de bâtiments et parkings de grande surface est à privilégier dans les centre-bourgs.

Question n°2 : quelle économie en dehors de la vallée du Buëch et des sites identifiés ?

Quelle économie en dehors de la vallée du Buëch et des sites identifiés ? – Scénario n°1 –

Orientation n°2

Faciliter le développement d'activités de transformation des produits locaux en intégrant des points de vente sur site

Quelle économie en dehors de la vallée du Buëch et des sites identifiés ? – Scénario n°2 –

Orientation n°1

Permettre la création de nouvelles zones d'activités au nord du territoire et dans la vallée de la Durance afin de rééquilibrer l'armature économique et de créer de l'emploi et des services à proximité des habitants

Quelle économie en dehors de la vallée du Buëch et des sites identifiés ? – Scénario n°3 –

Orientation n°1

Développer les espaces de coworking et des tiers-lieux pour les actifs indépendants

Pour la seconde question, le groupe aborde la disparité entre Sisteron, l'axe Sisteron-Laragne et le reste du territoire. Ils indiquent que pour eux la priorité est à favoriser une meilleure répartition des activités économiques sur le territoire plutôt qu'au renforcement des sites existants. Pour le développement de nouvelles activités, les secteurs ciblés par les participants sont les suivants : vallée du Jabron, secteur La Motte-du-Caire, Turriers. Un autre enjeu est celui de l'accueil des jeunes : pour ce faire, le développement des coworking et des tiers-lieux est un axe à privilégier. Concernant la transformation des produits locaux, les participants indiquent qu'au vu de la ruralité du territoire et de la faible densité, les unités de transformations peuvent être de petite taille. Pour appuyer leurs propos, ils précisent que les actuelles usines de transformation de grande ampleur connaissent des problèmes de rentabilité.

Question n°3 : quelles nouvelles formes pour l'économie de demain ?

Quelles nouvelles formes pour l'économie de demain ? – Scénario n°1 – Orientation n°1

Favoriser l'implantation de commerces drive sur le territoire, dans les zones d'activités notamment

Quelles nouvelles formes pour l'économie de demain ? – Scénario n°2 – Orientation n°1

Promouvoir le développement d'un campus de formation industrielle et artisanale sur les sites en activité (ZAE Météline, Val de Durance)

Quelles nouvelles formes pour l'économie de demain ? – Scénario n°2 – Orientation n°2

Faire du numérique un vecteur d'attractivité et de différenciation du territoire permettant de combiner le développement économique et de réduire les déplacements quotidiens pour le travail

Concernant le sujet des nouvelles formes d'économie à développer et encadrer pour l'avenir, les participants du groupe n°4 abordent d'abord l'importance d'analyser les liens que le territoire entretient avec l'extérieur. Ils expliquent que ces liens sont nécessaires au fonctionnement économique du territoire et qu'il est nécessaire d'améliorer les moyens de communication pour entretenir ces relations mais également pour attirer des jeunes habitants et porteurs de projet sur le territoire. Pour la création d'un campus, les participants indiquent que ce projet leur paraît ambitieux mais qu'il pourrait avoir des retombées positives sur le territoire. Concernant le e-commerce, les

participants indiquent qu'il faudrait développer les casiers en libre-service dans lesquels les producteurs peuvent déposer leurs produits. Ces casiers pourraient être implantés à proximité des lieux de production et de transformation.

Table n°5

Titre du scénario et mots-clés : économie oui mais en allant vers l'emploi, l'envie des habitants et la préservation du cadre de vie

Question n°1 : Comment maintenir et conforter les secteurs et sites créateurs d'emploi ?

Comment maintenir et conforter les secteurs et sites créateurs d'emploi ? – Scénario n°1 –

Orientation n°1

Prioriser la densification des zones d'activités et en permettre une extension mesurée lorsque tout le potentiel de densification sera occupé

Comment maintenir et conforter les secteurs et sites créateurs d'emploi ? – Scénario n°3 –

Orientation n°1

Mettre en place une exigence environnementale importante au sein des zones d'activités concernant les nouveaux aménagements et constructions, la rénovation des bâtiments existants, l'intégration paysagère de ces zones, la gestion des déchets, la production et la consommation d'énergies, le réemploi.

Comment maintenir et conforter les secteurs et sites créateurs d'emploi ? – Scénario n°1 –

Orientation n°2

Consolider l'offre commerciale des cœurs de ville en privilégiant les centres pour les nouvelles implantations commerciales et en stoppant les nouvelles implantations en périphérie

Concernant la première question, les participants proposent, en complément avec les orientations choisies, que les communes prennent en charge la gestion des baux commerciaux. Ils indiquent que ça a été mis en place à Sisteron et que les résultats sont positifs. En effet, la maîtrise de l'implantation des commerces peut représenter un impact fort sur la vitalité de la commune. Ils indiquent également qu'il faut favoriser le développement des zones d'habitat à proximité des commerces et activités économiques afin de réduire la distance entre le lieu de domicile et le travail ou l'accès aux biens du quotidien.

Question n°2 : Quelle économie en dehors de la vallée du Buëch et des sites identifiés ?

Quelle économie en dehors de la vallée du Buëch et des sites identifiés ? – Scénario n°1 –

Orientation n°1

Faciliter l'activité commerciale et artisanale et leurs implantations dans les centres-villages

Quelle économie en dehors de la vallée du Buëch et des sites identifiés ? – Scénario n°3 –

Orientation n°1

Développer les espaces de coworking et des tiers-lieux pour les actifs indépendants

Quelle économie en dehors de la vallée du Buëch et des sites identifiés ? – Scénario n°2 –

Orientation n°2

Faciliter l'implantation et le développement d'activités artisanales contraignantes (superficie, logistique, bruit, etc.) en périphérie des communes rurales

Pour la troisième question et le sujet de l'implantation des activités artisanales en périphérie des communes rurales, les participants évoquent la filière bois et la possibilité de développer les scieries. Cette activité génère des nuisances et doit donc être implantée suffisamment éloignée des zones d'habitation, cependant elle représente un potentiel d'utilisation des ressources locales et de développement économique intéressant. Selon les participants, le développement des circuits courts est à privilégier, il est nécessaire de garder en tête le coût des mobilités. Ils précisent que les secteurs proches de commerces sont à privilégier pour l'implantation des logements. Pour les participants du groupe n°5, emploi doit être conjugué avec cadre de vie et bien être des employés et des habitants. Ils abordent également l'importance du secteur du tourisme (notamment les hébergements touristiques, mais également la fréquentation des sites emblématiques) qui a un impact important et représente un potentiel fort sur l'économie locale.

Question n°3 : quelles nouvelles formes pour l'économie de demain ?

Quelles nouvelles formes pour l'économie de demain ? – Scénario n°3 – Orientation n°2

Développer les commerces et services ambulants

Quelles nouvelles formes pour l'économie de demain ? – Scénario n°2 – Orientation n°1

Promouvoir le développement d'un campus de formation industrielle et artisanale sur les sites en activité (ZAE Météline, Val de Durance)

Quelles nouvelles formes pour l'économie de demain ? – Scénario n°2 – Orientation n°2

Faire du numérique un vecteur d'attractivité et de différenciation du territoire permettant de combiner le développement économique et de réduire les déplacements quotidiens pour le travail

Pour la troisième question, les réponses des participants sont axées sur le fait de rendre le territoire plus attractif pour les jeunes. Cette attractivité pourrait être accrue par l'offre de formation, mais également par l'accroissement des possibilités de télétravail. Ils abordent également l'importance d'accroître l'offre culturelle du territoire pour accueillir une population plus jeune et pour maintenir les jeunes sur le territoire.